



BILAN D'ACTIVITÉ 2020



REMERCIEMENTS

Merci à tous nos partenaires institutionnels et privés sans qui rien ne serait possible.

- La Municipalité de Carcans,
- Médoc Atlantique,
- Le Conseil Départemental de la Gironde,
- Le Conseil Régional d'Aquitaine,
- La Direction Départementale Jeunesse et Sport,
- L'Agence Nationale du Sport,
- La Fédération Française de Surf et la commission Label « école française de surf »
- La Ligue de surf Nouvelle Aquitaine,
- Le Comité Surf Gironde,
- Le Comité départemental de Sport Adapté 33

Nos partenaires privés : Ocean & Earth, Hoff, He'enalu Surfshop, Rod's Surfboard

Tous les adhérents du COCS bénévoles lors des différents évènements.

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION

LE CLUB EN QUELQUES CHIFFRES

1. La part des différents postes de recettes
 - a. Les ressources internes et externes
 - b. Les subventions
 - c. Les produites d'activités
 - d. Conclusion

LES ACTIONS 2020

2. Côté vague
 - a. Evolution du nombre de licenciés
 - b. Fréquentation du nombre de licenciés
 - c. Nos adhérents (âge et provenance)
 - d. Résultats sportifs
 - e. Surf scolaire
 - f. Voyages et week-ends sportifs
 - g. Organisations évènementielles
 - h. Projet surf et handicap

3. Côté sable

Communication, Labels, Boutique, Partenariats, Matériel

LES FONDEMENTS DE L'ASSOCIATION

Le Carcans Océan Surf Club (COSC) a été fondé en 1984. Il a pour but de promouvoir les activités de glisse (surf, bodyboard, longboard, bodysurf, etc.) sur la côte Aquitaine et plus particulièrement sur la Commune de Carcans.

Le COSC est affilié à la Fédération Française de Surf (F.F.S.) depuis sa création, agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, et labellisé " École Française de surf ", "Surf Club Fédération Française de Surf", "Club Valides-Handicapés" et « Famille + ».

L'association est administrée par un bureau directeur de 3 membres et un Conseil d'Administration de 12 places. Le COSC emploie 3 moniteurs de surf et trois personnels d'accueil saisonniers.

Les objectifs de ce bilan :

Ce rapport annuel d'activités est rédigé dans le but d'informer nos adhérents sur l'ensemble des actions du club, et de communiquer au mieux avec nos différents partenaires.

Dans ce dernier, vous trouverez toutes les informations vous permettant d'appréhender la vie associative et sportive du COSC, mais aussi des comparaisons chiffrées sur plusieurs exercices.

L'ensemble de l'équipe dirigeante du COSC espère que ce livret retiendra votre intérêt et vous souhaite une bonne lecture.

Antoine Dubreil, Président.

Coralie Barsoulet, Secrétaire.

Rémy Belloc, Trésorier.

Le Conseil d'Administration.

Jérémy Barsoulet, Responsable de structure.

Maxime Barsacq, Responsable club.

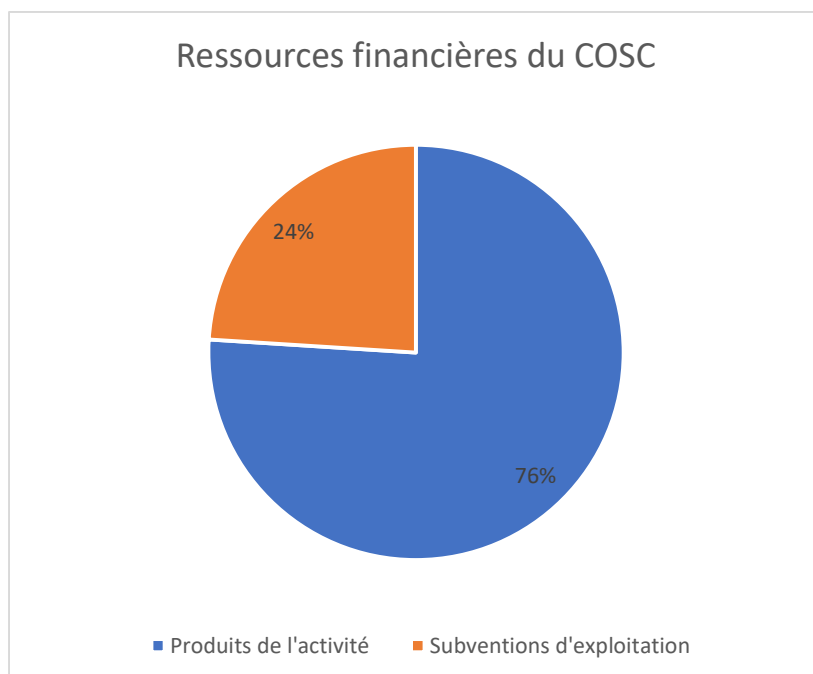
LE CLUB EN QUELQUES CHIFFRES

1. La part des différents postes de recettes

A. Les ressources internes et externes

La part de subventions en 2020 est identique aux exercices 2015 et 2016, années où le COSC bénéficiait des emplois aidés de l'Etat.

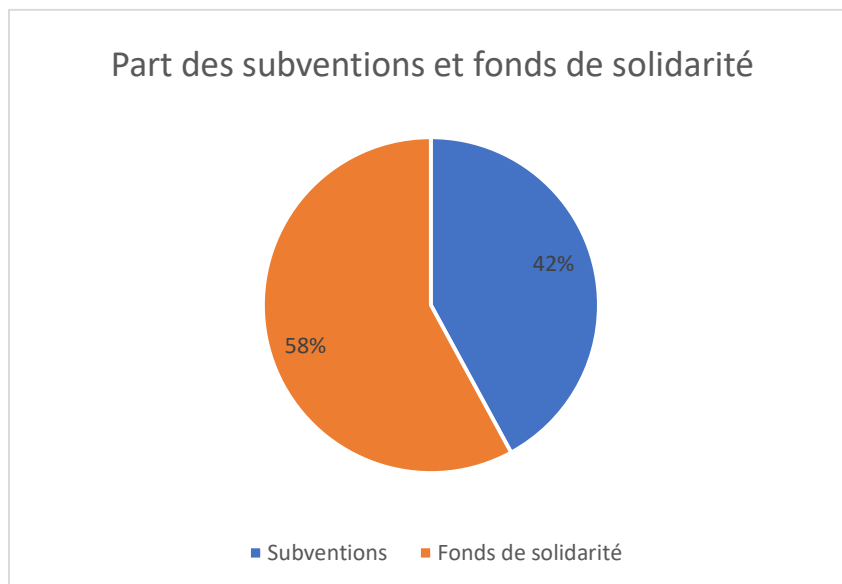
- 2007 : 60% ressources propres ; 40% subventions
- 2013 : 89% ressources propres ; 11% subventions
- 2014 : 80% ressources propres ; 20% subventions
- 2015 : 76% ressources propres ; 24% subventions
- 2016 : 77% ressources propres ; 23% subventions
- 2017 : 86% ressources propres ; 13% subventions
- 2018 : 94% ressources propres ; 6% de subventions
- 2019 : 94% ressources propres ; 6% de subventions
- 2020 : 76% ressources propres ; 24% de subventions / fonds de solidarité COVID-19



B. Les subventions et fonds de solidarité

En 2020, le COSC a pu exceptionnellement bénéficier de subventions et de fonds de solidarité plus important que les années passées. En effet, la pandémie du COVID-19 a permis de débloquer des fonds au niveau national et départemental.

Le montant total s'élève à 42 070€.



❖ **SUBVENTIONS : 17 704€**

🏠 **Mairie de Carcans : 5400€**

- Fonctionnement : 5 400€

🏠 **Conseil Départemental de la Gironde : 10 804€**

- Aides aux clubs : 2 158€
- Achat de matériel : 3 646€
- COVID-19 : 5 000€

🏠 **Agence Nationale du Sport : 1 000€**

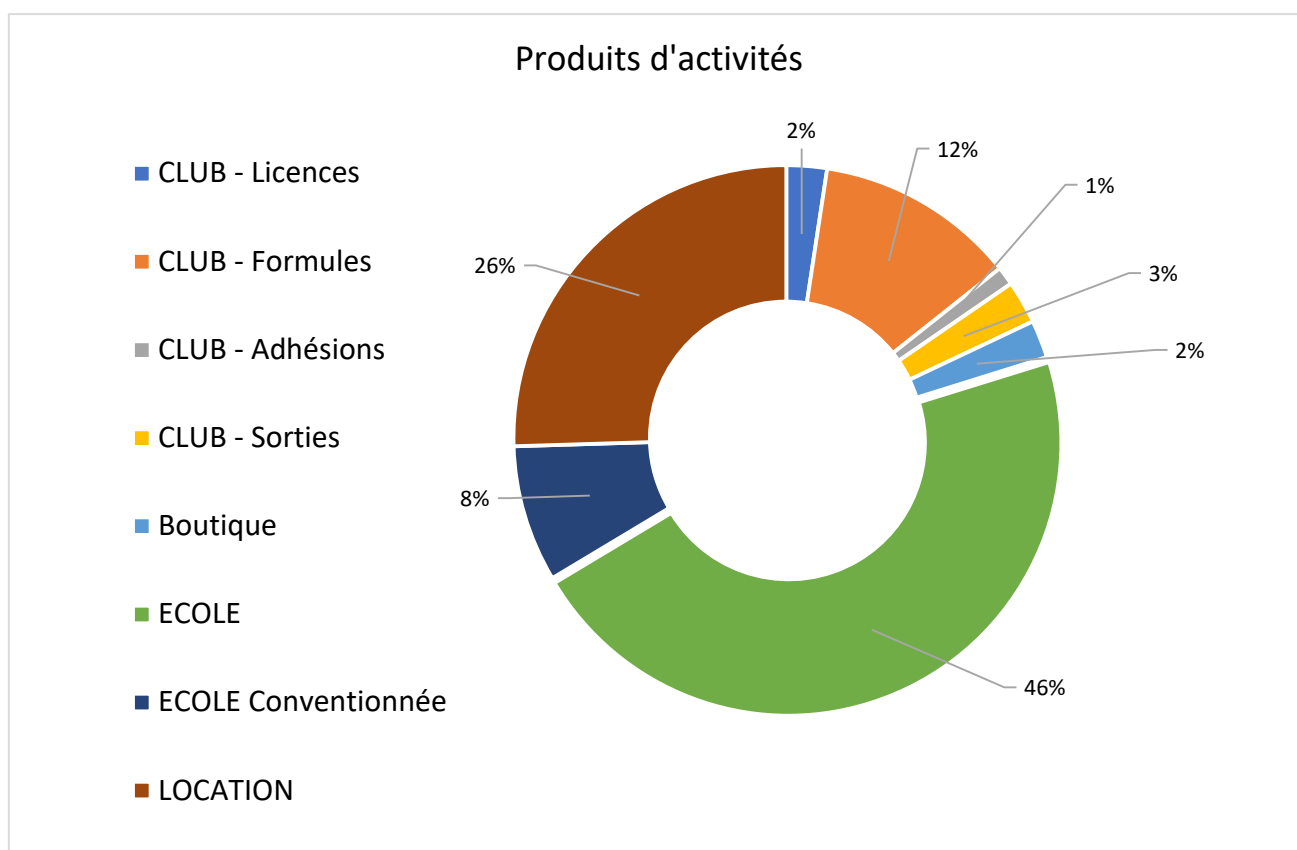
- Lady Surfing Day : 1 000€

🏠 **FDVA (Fond de Développement à la Vie Associative 2019) :**

- Lady Surfing Day : 500€

❖ **FONDS DE SOLIDARITE (COVID-19) : 24 366€**

C. Les produits d'activités du COSC



L'ECOLE DE SURF :

L'école de surf du COSC est scindée en deux parties.

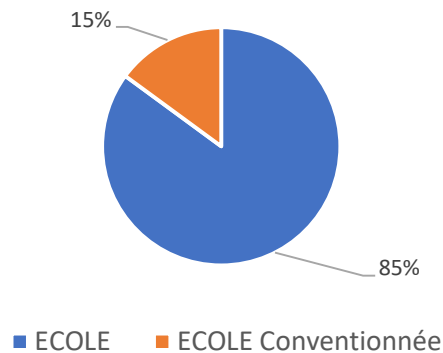
La première est la partie commerciale (ECOLE), assujettie à la TVA si le chiffre d'affaires de l'activité lucrative* de la structure dépasse le seuil de 72 000€. Les recettes « ECOLE » en 2020 atteignent **61 499€ HT**.

Certes, nous observons une diminution de 4 030€ (environ -6%) par rapport à 2019, mais il faut garder en tête que nous atteignons ce chiffre avec un moniteur en moins et une saison raccourcie. Cette saison mystérieuse de sortie de confinement a finalement été une belle surprise.

La deuxième est la partie conventionnée (ECOLE Conventionnée), non-assujettie à la TVA. Des conventions de partenariats sont établies entre le COSC et des groupes, structures jeunesse, IME, etc.). Nous constatons une baisse de 8 603€ (environ -44%) par rapport à 2019, pour atteindre **10 780€**. Cela s'explique par une saison raccourcie à cause du COVID-19. La saison a commencé à la mi-juin au lieu de début avril. De ce fait, tous les groupes et les scolaires présents habituellement sur cette période justifient le manque à gagner.

* L'activité lucrative du COSC comprend l'ECOLE, la LOCATION et la BOUTIQUE.

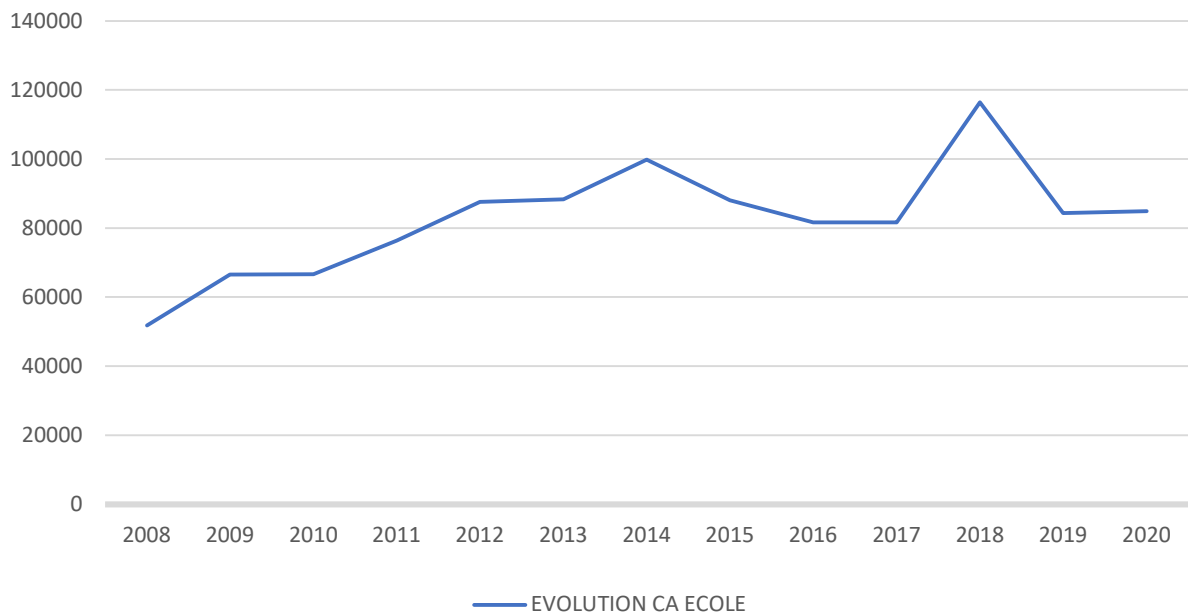
La part des stages "ECOLE" et "ECOLE Conventionnée" 2020



Avec une fermeture du COSC à cause de l'interdiction d'accès à la plage et d'enseigner jusqu'au mois de mai, une réouverture de la Maison de la Glisse ralentie dans la foulée le temps que les travaux de la MdG se terminent, puis des annulations successives de la quasi-totalité des cycles scolaires et d'une grande partie des groupes conventionnés, la pandémie de la COVID-19 aura eu un impact majeur sur ce secteur-là.

Cependant, la saison estivale ayant été excellente, cela explique la part si importante (85%) du secteur ECOPE en 2020.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES "ÉCOLE" ET "ÉCOLE CONVENTIONNÉE"



LOCATION DE MATERIEL :

Si la saison a été bonne pour l'école, elle l'a également été pour la LOCATION. Avec 33 930€ HT de CA en deux mois de saison, c'est une hausse d'environ 68% par rapport à 2019. Nous pouvons identifier deux éléments qui ont participé à cette hausse :

- Un park de planches plus important dédié à la location
- Un « locman » (Bianca CHASSAGNE) embauché sur 1 mois pour soutenir les hôtes d'accueil et fluidifier les arrivées et les départs

LE CLUB :

- **Formules CLUB : 15 872€**

Avec un moniteur en moins par rapport à 2019, le nombre de place dans les cours de surf à l'année a proportionnellement diminué. De ce fait, nous observons une baisse de recettes d'environ 15%.

- **Adhésions : 1 465€**

Nous observons une baisse de 3% par rapport à 2019. Le COSC a enregistré une baisse d'adhérents pratiquants à l'année, donc il y a logiquement une baisse d'adhésions. Cependant, le nombre d'adhésions simples a augmenté.

- **Licences : 3 195€**

Pour les mêmes raisons que pour les formules CLUB, le nombre de licenciés a diminué en 2020 avec une baisse d'environ 12%.

- **Sorties et surf-trips : 3 396€**

La COVID-19 étant passée par là, le seul surf-trip qui a eu lieu en 2020 est le Maroc avec les compétiteurs en février. Ces recettes-là correspondent aux inscriptions des jeunes.

BOUTIQUE : 2 977€

La boutique en 2020 est l'addition de vente de planches et combinaisons usées, et du reste de la collection de vêtements « Coscorico ».

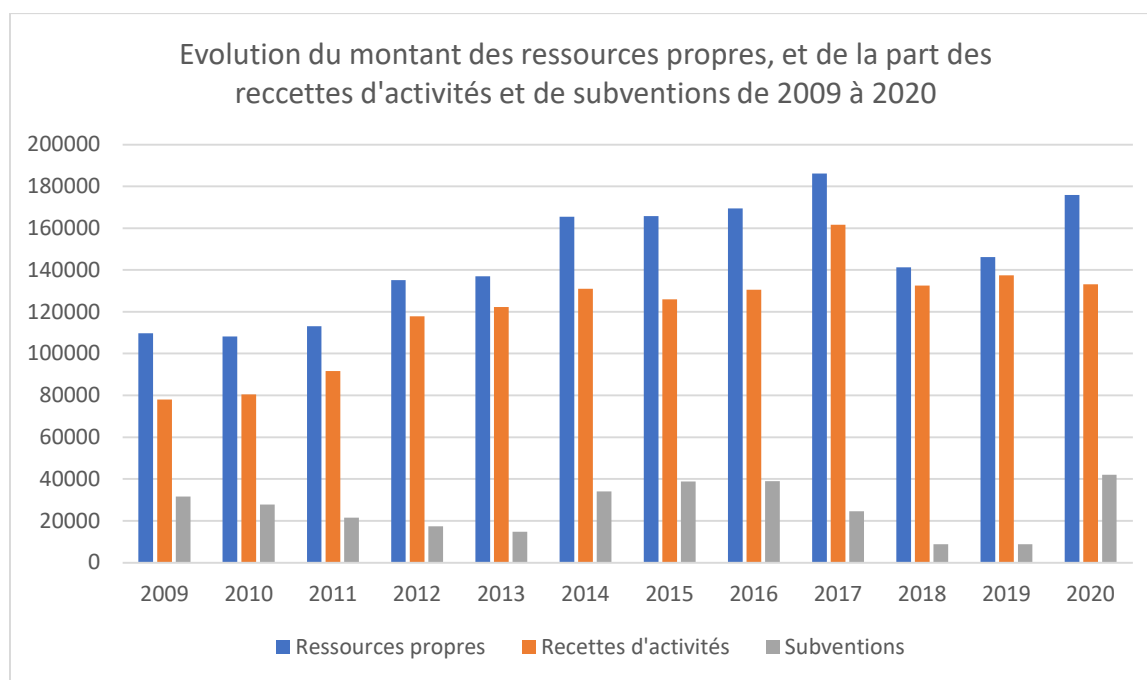
D. Conclusion

2020 a été une année surprenante d'un point de vue de la fréquentation, où nous avons pu observer une hausse du côté de la population française. La surprise est également présente au niveau des chiffres. Nous avons pu essayer de tenir le club avec seulement 3 moniteurs (2 CDI + 1 contrat de professionnalisation) contre 4 ou 5 dans le passé. L'addition d'une masse salariale réduite et d'un planning ECOLE rempli, résulte d'un bénéfice plus élevé que la normale. Nous avons également ouvert des créneaux supplémentaires le week-end avec l'aide de moniteurs indépendants, afin de pouvoir répondre à cette demande à laquelle nos salariés ne pouvaient pas répondre auparavant.

Tous les dispositifs liés à la crise sanitaire de la COVID-19 ont également permis d'accentuer le bénéfice de l'exercice 2020.

Cette saison 2020 permet au COSC de commencer à se créer un matelas financier de 3 mois de charges d'avance afin de pouvoir avancer sereinement dans l'avenir. L'année 2021 sera également une année où l'activité commerciale sera présente afin de générer du bénéfice.

2022 sera un retour à la normale où nous privilégierons l'aspect associatif en se contentant d'arriver à l'équilibre en fin d'année. De ce fait, nous diminuerons le côté commercial (ECOLE, LOCATION).



LES ACTIONS 2020

2. Côté vagues

A. Evolution du nombre de licenciés

Le club ne changeant pas son optique de recherche de qualité et de respect de la réglementation pour cette année 2020, nous avons pu noter une baisse du nombre d'adhérents à l'année. En cause, nous sommes passés de quatre moniteurs (3 diplômés + 1 stagiaire BP) en 2019, à seulement trois moniteurs (2 diplômés + 1 stagiaire BP) pour cette année 2020.

La cause de ce choix : une année particulière avec cette crise COVID qui nous contraint donc à opter pour cette stratégie.

Grâce à un turn-over de certains adhérents, nous avons pu créer un nouveau groupe de 8 nouveaux adhérents.

Un groupe de 8 élèves adultes a donc été créé pour cette année 2020.

Nombre de licences et répartitions sur ces 12 dernières années

	Sportif	Compétiteur	Educateur	Dirigeant	Total
2009	72	16			88
2010	67	15			82
2011	63	22			85
2012	72	15	5		92
2013	102	16	4		122
2014	98	18	10		126
2015	123	16	8		147
2016	146	27	10		183
2017	128	34	10	3	175
2018	97	51	10	7	165
2019	92	35	6	6	138
2020	71	28	2	5	106
%	67%	26%	2%	5%	100%

Adhésion simple à l'association sans prise de licence fédérale

Année	-18 ans		+ 18 ans	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
2020	3		12	
	1	2	2	10

B. Fréquentation des sections d'entraînement

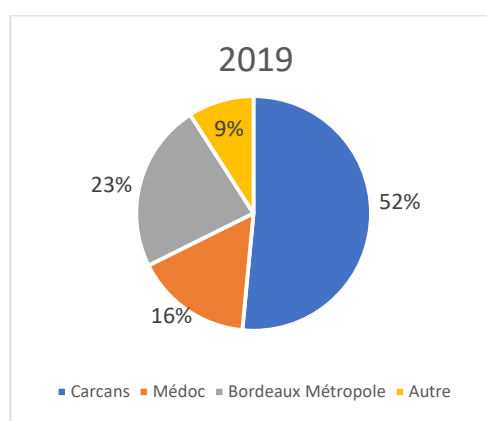
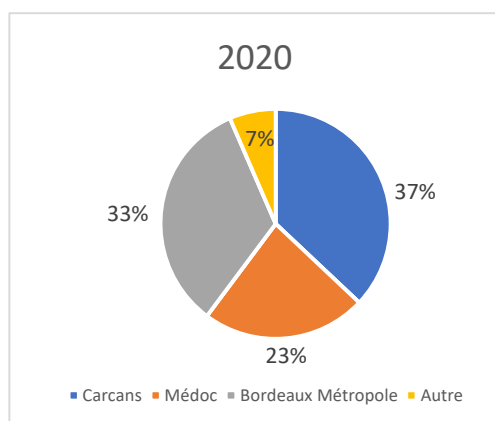
Fréquentation des sections d'entraînement										
Sections	Loisirs		Compétiteurs		Educateurs dirigeant		Sous Total		Total	Evolution par rapport à 2019
	F	H	F	H	F	H	F	H		
Mini & Pti Mouss	12	5	0	1	0	0	12	6	18	38 (-10)
Ados	3	8	7	13	0	0	10	21	31	35 (-4)
Adultes	14	17	0	3	1	0	15	20	35	37 (-2)
Total	29	30	7	17	1	0	37	47	84	112 (-28)

Cette baisse s'explique par l'absence d'un moniteur sur l'année 2020.

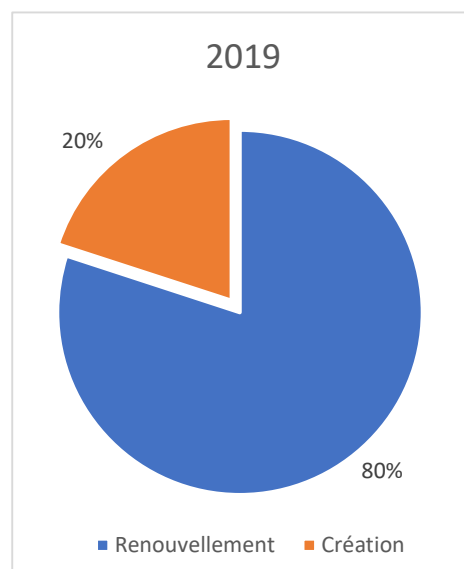
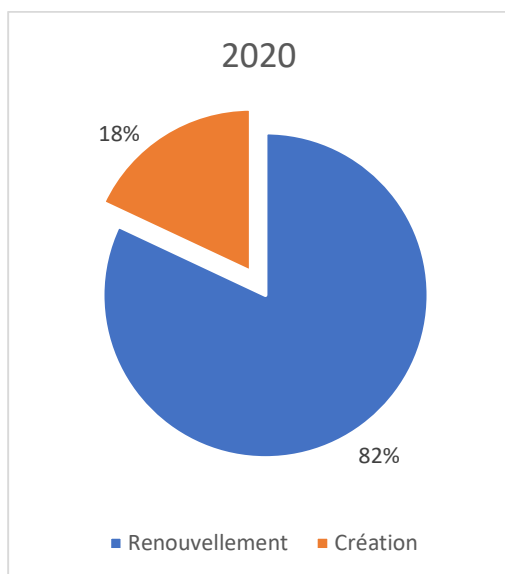
C. Nos adhérents (âge, provenance)

D'où viennent-ils ?

Provenance				
Adhérents	Carcans	Médoc	Bordeaux Métropole	Autres
Mini/Pti Mouss	7	6	4	1
Ados	13	12	4	1
Loisir Adulte	7	3	19	0
Total	27	21	27	2
Hors cours				
Tout confondu	15	4	9	5

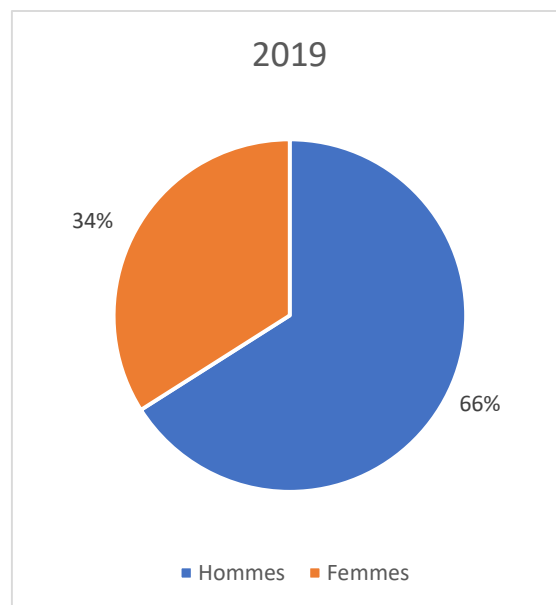
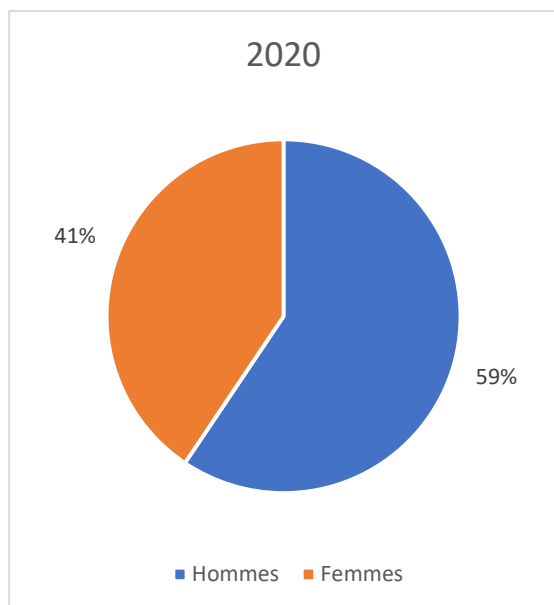


Anciens licenciés ? Nouveaux ?



On notera une nouvelle année record en termes de fidélisation avec 82% de renouvellement de licence. Un gage de confiance motivant pour la suite et qui nous encourage à vouloir toujours plus de qualité pédagogique.

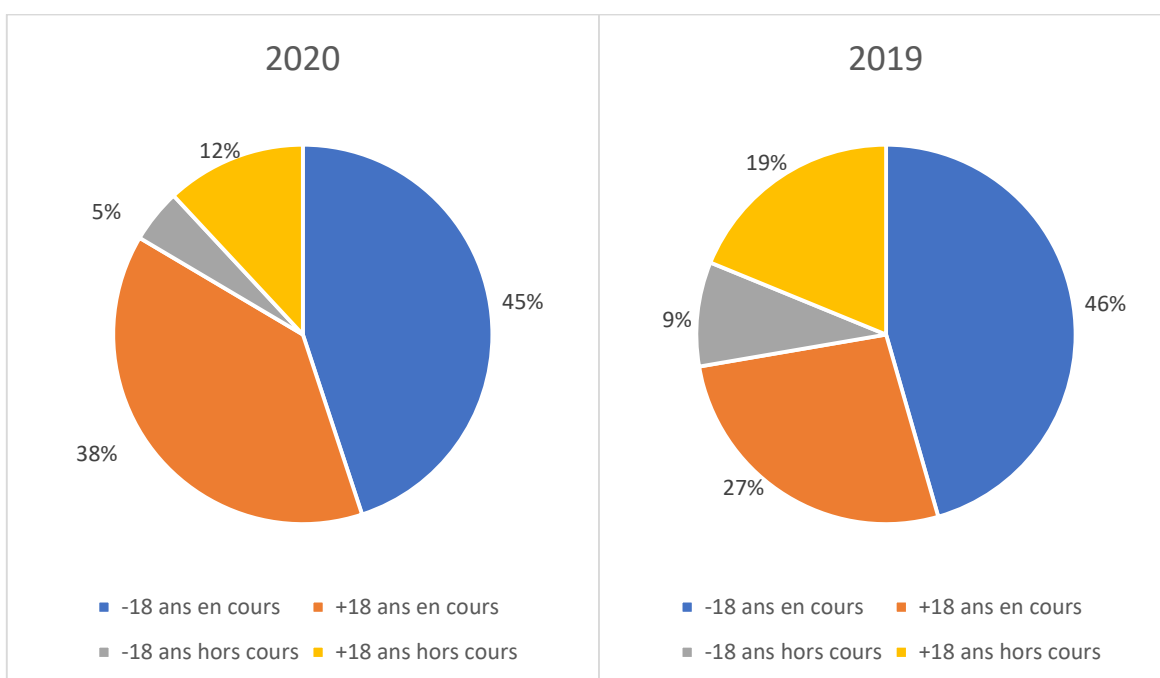
Et la mixité au sein des licenciés ?



Les surfeuses gagnent du terrain au sein du club. Doucement mais sûrement. Nous pouvons observer que nos Mini et Pti Riders sont en majorité des filles. Et c'est elles qui montrent la voie de la motivation...

Mineurs et majeurs :

	Répartition des licenciés			
	-18 ans		+18 ans	
	F	H	F	H
En cours	22	27	16	26
Hors cours	2	3	2	11
Total	24	30	18	37
%	49,5%		50,5%	



Toujours une majorité de mineurs au sein du club, et une répartition stable des majeurs par rapport à l'année 219, même en ayant un moniteur en moins.

D. Résultats sportifs

Niveau départemental (Top 5)	
<i>Critérium de Lacanau</i>	
Benjamine	Louise Peyron 1 ^{ère} Emma Loubière 4 ^{ème}
Minime Ondine	Romane Alonzo 3 ^{ème}
Minime	Léo Sorriaux 4 ^{ème}
Ondine Cadette	Ahina Durrieux 1 ^{ère}
Cadet	Paco Alonzo 1 ^{er}

Niveau régional (top10)	
Minime Ondine	Ahina Durrieu (4ème)
Cadet	Paco Alonzo (3ème)

Pour cette année 2020, la partie compétition a été bouleversée avec les évènements COVID. Un seul critérium à Lacanau, où le COSC a fait une très belle performance, et a permis à certains jeunes d'accéder au championnat de Nouvelle-Aquitaine.

E. Surf scolaire

Tous les cycles scolaires ayant été annulés à cause de la COVID-19, le COSC a quand même eu la chance de pouvoir accueillir les CM1 – CM2 de l'école primaire de Carcans, le lundi 28 juin.

Au programme : du surf, un repas tous ensemble, et une chasse au trésor mise en place par notre Président, Antoine DUBREIL.

F. Voyages et week-ends sportifs

LE COSC EN TERRE MAROCAINE

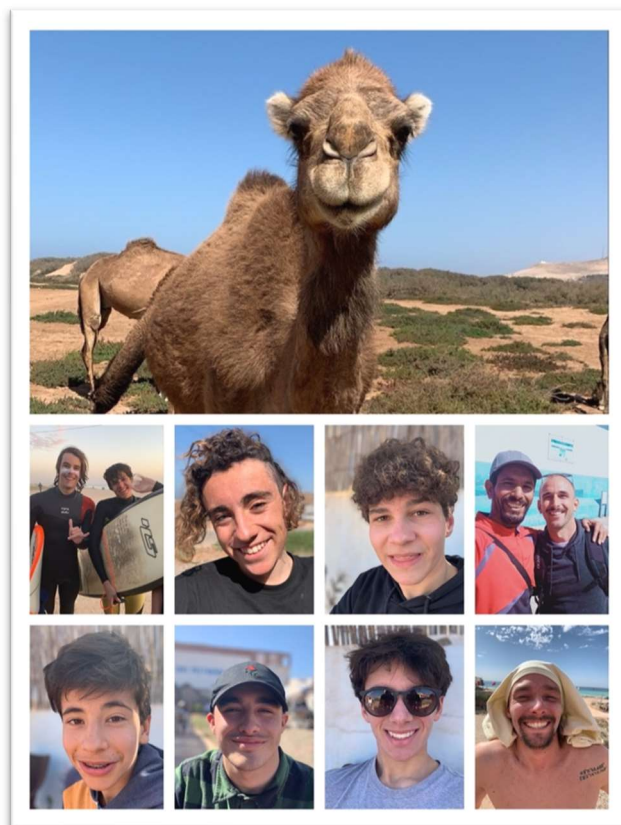
Aourir - Compétiteurs (du 17 au 27 février 2020)

Objectifs du voyage :

- Surfer les longues vagues
- Travail des différentes manœuvres
- Engagement
- Cohésion de groupe
- Mise en place d'entretiens individuels pour élaborer un projet sportif annuel personnalisé

AOURIR - TAGHAZOUT	Dépenses		Recette	
	Billets d'avion A/R	699.24 €	Inscriptions (520€/Pers)	3640,00 €
Ferry camion	248€	Prise en charge COSC	-372,86€	
Essence	789,50€			
Péages	110,70€			
Pension complète	1419,70€			
Salaire moniteurs (organisation + sur place)	0€			
TOTAL	3267,14€	TOTAL	3640€	

La masse salariale nécessaire (non-prise en compte dans ce budget, car à la charge du COSC) pour l'organisation de ce voyage équivaut à environ 3000€.



G. Organisations évènementielles

La COVID-19 a eu raison de nous... c'est une année blanche au niveau de l'évènementiel, où nous avons été contraints de tout annuler. Les restrictions été trop lourdes à respecter. Nous croisons les doigts pour 2021.

Cependant, notre stagiaire TOM SIMON, en formation BPJEPS SURF, a quand même pu réaliser son projet avec nos adhérents : **L'ECO TAG TEAM**

Mail envoyé aux adhérents :

Chers Adhérent(e)s,

Pour mon projet de stage au sein du COSC, j'ai décidé de réaliser un "Eco Tag Team", ce **samedi 22 août 2020**.

J'ai pu constater pendant mon apprentissage au COSC en tant que moniteur stagiaire qu'il y a une bonne cohésion au sein des différents créneaux CLUB (Mini Mouss, Ptit Mouss, Ados, Compétiteurs, Adultes), mais j'ai pu également remarquer qu'entre chaque sections les échanges ne se faisaient pas, ou très peu (exemple entre compétiteurs et ptit mouss).

L'objectif de cette journée est de se rassembler autour d'un évènement ludique pour partager un moment sport (le surf, le longboard, le bodyboard) en mélangeant disciplines, groupes d'adhérents et catégories d'âges.

N'oublions pas les valeurs de la vie associative.

ATTENTION : Les cours du vendredi 21 et du samedi 22 août sont tous annulés !!



PROGRAMME

- 9h30 : Arrivée des adhérents au COSC
- 9h30 - 10h30 : Equipement (planche et combinaison) + installation sur le site de l'évènement (PLAGE SUD)
- 10h30 - 12h30 : ÉCO TAG-TEAM
- 12H30 - 14h00 : Pique - Nique sur la plage
- 14h : Rangement & Annonce des gagnants (devant le COSC)

H. Projets Surf et Handicap

Les restrictions liées à la COVID-19 nous ont restreints dans l'organisation des cours

3. Côté sable

Communication

- Utilisation du Facebook / Instagram du COSC pour créer un espace interactif des adhérents
- Distribution des flyers dans les différentes offices du tourisme de Médoc Atlantique, ainsi qu'à l'accueil du club
- Encart publicitaire dans le guide touristique de Carcans-Maubuisson
- Entretien du site internet

Labels

- École française de surf 2020
- "Valides Handicapés"
- "Famille +"

Boutique

- Vente de la collection COSCORICO
- Vente de combinaisons Ocean & Earth et de certaines planches d'occasion

Partenariat

Dans tous les partenariats suivants, la contrepartie du COSC est d'offrir de la visibilité sous différentes formes : affichage maison de la glisse, présence du logo sur les flyers et site internet, affichage sur les sites de compétitions et représentation de la marque sur la plage l'été.

- Océan&Earth : lots pour les compétitions, équipements moniteurs, 10% de remise sur l'achat de combinaison / planches école
- He'Enalu : réduction adhérents (-5%), ainsi que des lots pour les compétitions
- Hoff : lots pour les compétitions
- Rod's : tarifs préférentiels pour les adhérents